

Texte Droits et Libertés

Une politique toujours plus répressive

Deux projets gouvernementaux témoignent de la persistance du gouvernement à mener une politique de plus en plus répressive. La réforme de la procédure pénale, dite « respect des victimes », prévoit, entre autres, la création d'un plaider-coupable criminel, le renforcement des Cours criminelles départementales (CCD), la possibilité de mener des investigations génétiques à l'étranger, le durcissement de la détention provisoire,...

Plutôt que de donner à la Justice les moyens de faire son travail, ce projet vise à réduire encore les droits de la défense, et à instaurer un traitement expéditif des affaires. Droite et extrême-droite, qui font de l'Etat de droit une cible, usent de toutes les opportunités d'instrumentalisation, pour entretenir l'idée d'une justice laxiste ou indolente, alors que jamais on n'a autant condamné à la détention, et que le taux d'occupation des prisons explose, plaçant les détenus dans des conditions indignes. Le projet dit RIPOST s'inscrit lui dans la logique d'une réponse purement répressive à l'usage de stupéfiants, et du durcissement de la pénalisation des rassemblements festifs illégaux. Le Snés-fsu s'oppose à cette logique : ce n'est pas comme cela qu'on luttera contre le trafic organisé dont les habitants des quartiers populaires sont les principales victimes.

Il appelle les parlementaires à rejeter ces deux textes si, à l'issue des débats, ils n'étaient pas fondamentalement revus.

Lutte contre le racisme

Les propos et les actes à caractère raciste, pourtant condamnés par la loi, se multiplient sans complexe partout dans le monde et en France en particulier : que l'on pense par exemple à ce qui s'est passé en avril en Haute-Loire -un homme tire sur des enfants du fait de leur couleur de peau- ou sur les plateaux de télévision -le maire de Saint-Denis étant assimilé à "la famille des grands singes" sur CNews.

Par ailleurs, l'extrême-droite, dont les idées et le discours se banalisent, est parvenue à imposer sa vision des choses lors de la minute de silence à l'Assemblée pour un jeune néo-fasciste lyonnais sans que les partis politiques dits "républicains" n'y trouvent à redire.

Si l'abolition du code noir est une mesure symbolique forte elle est loin d'être suffisante dans la période actuelle : il faut continuer de combattre toutes les formes de rejet de l'Autre et de persistance du colonialisme.

Le SNES et la FSU soutiendront et participeront donc aux manifestations du dimanche 21 juin contre le racisme avec notamment le MRAP, la LDH, et ATTAC.

Lutte contre l'extrême-droite

Dans les mairies emportées par l'extrême droite, les premières mesures tombent. Dans plusieurs villes, des associations identifiées comme opposées à l'extrême droite, notamment la LDH et le Planning familial, perdent leurs subventions, dans d'autres elles perdent leurs locaux mis à disposition par la Mairie. A Carcassonne, au lendemain d'une manifestation de jeunesse soutenue par des organisations syndicales le maire RN de la ville, a annoncé la fin de la mise à disposition de locaux municipaux aux organisations syndicales, dénonçant arbitrairement des conventions et remettant du jour au lendemain l'exercice du droit syndical et la liberté d'expression. A Liévin, plusieurs arrêtés municipaux liberticides (couvre-feu et interdiction de rassemblements) et racistes (préférence nationale dans l'accès aux logements sociaux) ont été pris et sont contestés par la LDH. Là où les maires ont été réélus, les politiques répressives s'amplifient, comme à Hénin-Beaumont où le maire a suspendu deux militants syndicaux territoriaux contre l'avis de la CAP disciplinaire.

Le SNES participera, avec la FSU, au travail de veille lancé par l'intersyndicale CGT, CFDT, FSU, UNSA, Solidaires, pour mettre en lumière les attaques antidémocratiques dans les mairies dirigées par l'extrême-droite et ses alliés. Comme l'ED menace déjà l'éducation et le syndicalisme, la FSU devra chercher à travailler avec l'intersyndicale et en lien avec VISA à une campagne pour faire front commun contre l'extrême droite dans la perspective des prochaines échéances électorales. Il poursuivra sa participation aux différents cadres unitaires existants et défendra, chaque fois que ce sera nécessaire, les collègues des établissements confrontés à des pressions et attaques de l'extrême droite.

Le SNES incitera les salariés des établissements situés dans des communes d'extrême-droite à faire remonter les discours, pratiques et votes des élu-es municipaux·les présent·es aux Conseils d'administration. Il fournira des modèles de motion à lire lors des instances.

Le SNES cherchera, avec la FSU, à produire des publications et du matériel pour avancer son modèle alternatif sur les services publics, la défense du monde de travail, la démocratisation de l'école, la liberté syndicale ou les libertés publiques pour déconstruire auprès des collègues les idées d'extrême droite.

Marche des fiertés

Le Snes-FSU appelle à participer aux Marches des Fiertés, lieux de revendications et de luttes qui ne sont pas seulement une réaction face aux offensives. .

Il intègre ses revendications pour les droits des personnes LGBTQIA+ à un projet cohérent de transformation sociale. Les LGBTQIA+phobies restent nombreuses font système avec les rapports sociaux actuels qu'il faut transformer.

Malgré une initiative citoyenne récoltant plus d'un million de signature, et le vote d'une résolution par le Parlement européen, la Commission Européenne refuse toujours d'interdire les thérapies de conversion, reconnues comme des formes de torture à l'égard des personnes LGBTQIA+. En France, La Haute autorité de la Santé travaille à un projet de recommandations pour l'accompagnement des mineurs trans, mais liste dans ses intervenants l'Observatoire de la Petite Sirène, une association d'extrême-droite transphobe et ne consulte pas les associations trans. Par ailleurs, la Justice a écarté la circonstance aggravante d'homophobie dans le jugement d'un meurtre et d'une séquestration de deux hommes victimes de guet-apens parce qu'ils étaient homosexuels. A Metz, la mort de Noahm suite à une agression lgbtphobe ne semble pas émouvoir la classe politique. Ces exemples témoignent que les lgbtphobies s'institutionnalisent et se perpétuent, la passivité à l'égard des lgbtphobies est intentionnelle et le manquement des institutions légitime et alimente les formes de violence à l'égard des personnes LGBTQIA+.

Soutien aux droits du peuple palestinien

L'offensive colonisatrice et militaire israélienne au Liban emploie les mêmes méthodes criminelles qu'à Gaza, dont la situation, si elle n'est plus sous les projecteurs de l'actualité, empire de jour en jour, les pratiques génocidaires de l'armée israélienne se poursuivent.

Le Snes-fsu apporte son soutien aux militants de la flottille pour Gaza victimes de la répression du gouvernement israélien. Il se félicite qu'une enquête ait été ouverte pour « torture » et « crime de guerre », ainsi que de l'interdiction d'accès au territoire français au ministre israélien d'extrême-droite Itamar Ben Gvir. Mais la réponse du gouvernement français ne peut se limiter à cela. Il doit prendre une part active à la mise en œuvre du mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale contre Benjamin Nétanyahou, oeuvrer à la suspension de l'accord d'association UE-Israël et donner un contenu concret à la reconnaissance de l'Etat de Palestine.

Le Snes-fsu, avec la LDH, le MRAP et l'AFPS, a protesté contre la présence d'entreprises militaires israéliennes au salon Eurosatory : il est encore temps que les pouvoirs publics prennent leur responsabilités et l'annule.

Nouvelle-Calédonie / Kanaky

Les juges d'instruction de Paris ont ordonné un non-lieu général en faveur des militant.es kanaks de la CCAT accusé.es d'avoir préparé les violences survenues sur le territoire en mai 2024.

Cela constitue un désaveu pour le gouvernement français, qui y avait répondu par une répression de type coloniale : envoi de l'armée, tolérance de milices armées d'extrême droite, transfert et détention de militant.es kanaks en France, détention provisoire de plus d'un an dans des conditions indignes.

Pour le SNES, il est plus que temps de reprendre le chemin de la décolonisation (la Nouvelle-Calédonie / Kanaky étant encore considérée sous domination coloniale par l'ONU). Cela passe notamment par le développement des services publics pour réduire les inégalités sociales et scolaires héritées de la colonisation.

Pour : 66 Contre : 0 Abstentions : 2 Refus de vote : 0